

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transformation numérique : lancement du 4^e appel à projets pour la mise en œuvre des Formations France Num

Paris, le 23/01/2023
N°531

Sélection de nouveaux opérateurs en charge
de l'accompagnement des TPE/PME dans le
développement de leurs pratiques numériques

Dans le cadre de l'initiative France Num, la Direction générale des Entreprises (DGE) a confié à Bpifrance la mise en œuvre du dispositif des Formations France Num afin de renforcer l'accompagnement numérique des TPE et des PME. Avec un objectif de 100 000 entreprises formées, ce dispositif propose des accompagnements centrés sur les besoins concrets des entreprises avec des formats courts adaptés à leurs disponibilités.

De nombreuses TPE et PME ont conscience des apports du numérique, et 81% de leurs dirigeants¹ estiment aujourd'hui que le numérique représente un réel bénéfice pour leur entreprise. Toutefois, des freins à la numérisation persistent : difficultés dans le choix des solutions numériques ou dans la maîtrise de leurs usages, craintes concernant la sécurisation des données, notamment. Par ailleurs, si les entreprises ont investi prioritairement sur la visibilité et la vente en ligne dans le contexte de la crise sanitaire, leurs besoins évoluent et elles ont tendance depuis 2021 à se tourner vers des solutions de gestion.

Plus de 20 000 formations ont été dispensées depuis le lancement du premier appel à projets en janvier 2021, et le dispositif est prolongé jusqu'en juin 2025. Afin de compléter l'offre des Formations France Num, l'appel à projets, dont la 4^e édition se clôturera le 3 mars 2023 à 12h00 (heure de Paris), vise à sélectionner de nouveaux groupements d'opérateurs intervenant à l'échelle nationale, locale ou sectorielle. Ils doivent être en capacité d'organiser et de déployer des projets d'accompagnement gratuits auprès des TPE et des PME afin de les sensibiliser à la transformation numérique et de les accompagner dans l'adoption de solutions adaptées à leurs besoins.

Dans le cadre de ce 4^e appel à projets, les opérateurs devront proposer une offre adaptée à des besoins sectoriels. Leur ancrage territorial constituera un atout, y compris sur les territoires d'outre-mer. Chaque opérateur devra être en capacité de recruter et former au minimum 1 500 TPE/PME grâce à ses réseaux professionnels et à l'adaptation de ses programmes aux besoins des TPE/PME. Ainsi, l'offre proposée par

¹ Source : [baromètre France Num 2022](#)

les opérateurs doit faire l'objet d'un ciblage spécifique et d'une organisation adaptée pour que les entreprises identifient leurs formations.

Deux types de projets seront financés et pourront se dérouler en présentiel ou en distanciel :

- **Des accompagnements-actions** (300 euros TTC par participant éligible) : des parcours d'une dizaine d'heures réparties sur plusieurs semaines, à destination des dirigeants d'entreprise afin d'expérimenter un usage ou une solution numérique en réponse à un besoin concret ;
« *Parcours assez simple, conseils clairs, il me fallait juste trouver une raison de me lancer vers le numérique !* » confie Edouard L., dirigeant d'un commerce, après avoir suivi une formation sur la facturation électronique.
- **Des formations-sensibilisations** (100 euros TTC par participant éligible) : des sessions centrées sur les difficultés opérationnelles des TPE et des PME pouvant être résolues par des solutions ou des usages numériques spécifiques.
"Très utile pour avoir des conseils sur la stratégie à adopter pour réussir à mieux se développer" indique Augustin G., chargé de communication dans une entreprise de loisirs, formé sur l'usage des réseaux sociaux.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 3 mars 2023 à 12h00, heure de Paris.

- Accéder au cahier des charges de l'appel à projets et aux modalités de candidature : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-iv-formations-france-num-accompagnement-des-tpe/pme-a-la-transformation-numerique>
- Voir la présentation des programmes et du calendrier des Formations France Num existantes: <https://www.francenum.gouv.fr/formations-francenum>

A propos de France Num

France Num est l'initiative gouvernementale pour la transformation numérique des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME). Ce programme est coordonné par la Direction générale des entreprises avec 70 partenaires dont les Régions et de nombreuses organisations professionnelles. Il associe également plus de 1 500 experts de la transformation numérique sur tout le territoire (nommés « Activateurs »). France Num agit pour favoriser l'adoption et le renforcement de l'utilisation du numérique par les dirigeants de 1,7 million de petites entreprises en France afin de faciliter leur croissance sur ces axes prioritaires : fidélisation et développement de la clientèle, promotion des produits et des services, diminution des coûts, aide au pilotage et à la gestion, simplification des tâches administratives... En proposant aux TPE-PME des diagnostics numériques et des formations gratuites ; en valorisant les bonnes pratiques, en mettant à disposition le prêt France Num et des ressources pratiques, France Num contribue à démontrer les bénéfices des technologies pour le développement de l'économie française.

Plus d'information, sur <https://www.francenum.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/francenumfr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/francenumofficiel>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/francenum>

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et

programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner et faire face à leurs défis.

Plus d'informations, sur : <http://www.bpifrance.fr/> – <https://presse.bpifrance.fr>

Suivez Bpifrance sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse.